



NIVEAUX D'INTERVENTION DU CAUE 47 1 AIDE À LA DÉCISION 2 PRÉ-PROGRAMMATION 3 APPUI À LA CONSULTATION DE MAÎTRISE D'ŒUVRE 4 ACCOMPAGNEMENT SPÉCIFIQUE

UN PLAN GUIDE AVANT D'AMÉNAGER UNE RUE



MONCLAR D'AGENAIS



861 habitants



Durée de l'accompagnement

La bastide de Monclar d'Agenais a vu son bourg se développer le long d'une route de crête (l'actuelle RD 113). Cette voie principale (rue du 11 Novembre), assez passagère, est dans un état vétuste avec un traitement routier et des trottoirs étroits. La commune a pour projet initial d'aménager cette rue centrale.

C'est en 2010 qu'elle sollicite l'accompagnement du CAUE pour mettre en œuvre une étude d'aménagement de la rue.

Avec l'accompagnement du conseiller architecte-urbaniste du CAUE, cette demande initiale évolue progressivement vers une réflexion d'aménagement plus globale.

La première étape est de rencontrer les élus, visiter le village et appréhender la demande initiale dans un contexte plus large. Pour ensuite questionner la demande, recenser collectivement l'ensemble des problématiques à traiter et aider à formuler une nouvelle ambition plus transversale.

Le conseiller, sur la base de la première rédaction du cahier des charges, échange à nouveau avec les élus pour vérifier si les nouvelles perspectives proposées sont en adéquation avec les volontés communales.

De l'aménagement d'une rue, la situation de projet s'élargit à l'élaboration d'un projet cohérent à l'échelle de la ville neuve, intégrant les axes prioritaires :

- aménagement des espaces publics ;
- réhabilitation du patrimoine identitaire ;
- requalification du bâti : maintien des activités économiques et attractivité touristique et culturelle ;
- rénovation de logements communaux en centre bourg.

Le conseiller poursuit en 2011 sa mission de conseil avec la constitution du dossier de consultation et la participation au processus de sélection de l'équipe d'étude. Son accompagnement technique (niveau 4) se conclut dans un suivi ponctuel de l'étude d'ensemble.

Programme départemental Bastides et Villages de caractère.

ÉTAT DES LIEUX

La situation de la rue du 11 novembre questionne plusieurs autres fonctions urbaines : le stationnement, le cheminement des piétons, l'embellissement de l'habitat et son confort



APRÈS TRAVAUX

La rue du 11 novembre.





DES ENJEUX LOCALISÉS

- 1- **La place de l'Église** : mettre en valeur l'entrée piétonne de la bastide
- 2- **La place du 8 mai** : mettre en valeur la liaison transversale
- 3- **La place de la Mairie** : affirmer l'usage du lieu et ses usages contemporains
- 4- **La place des Amours** : préserver l'usage multiple du lieu tout en le mettant en valeur
- 5(a-b) - **Les entrées de la bastide** : renforcer les liaisons piétonnes et la qualité paysagère des rues
- 6- **La rue du 11 novembre** : améliorer le cheminement piéton
- 7- **Création de liaisons piétonnes**
- 8- **Valorisation du jardin d'enfants**
- 9- **Les rues et ruelles des promenades** vers l'élaboration d'une charte et d'un plan de circulation à l'échelle de la bastide

La mission d'étude a permis d'avoir un regard concret et structuré à travers un plan guide d'actions, mais de aussi de programmer des travaux à moyen terme sur l'axe principal de la bastide.

Conception :
Atelier Palimpseste
G. Laizé - paysagiste mandataire
J.P. Rouzaud - architecte



AVANT-APRÈS TRAVAUX

Place de la mairie

